

Invitation à présenter des communications

Coopérer au-delà des frontières : étendre les limites de l'économie sociale et solidaire

Association canadienne pour les études sur la coopération (ACÉC)

Thème de la conférence

La nature même du mouvement coopératif, avec son vaste éventail de structures organisationnelles et sa présence dans pratiquement tous les secteurs de l'économie, l'amène inévitablement à franchir des frontières et à étendre les limites géographiques, sociales, culturelles, politiques et économiques. Les coopératives ont une longue tradition, remontant au XIX^e siècle, de ne pas se limiter à travailler à l'intérieur des collectivités locales, mais d'ouvrir sur l'extérieur afin de s'associer et de collaborer avec d'autres collectivités. Dans le contexte d'une économie de plus en plus mondialisée, cette propension des coopératives à s'ouvrir sur l'extérieur est d'autant renforcée qu'elle est facilitée par les avancées au chapitre des communications et du transport et encouragée par de nouvelles réalités économiques. Cette année, le thème de notre conférence annuelle propose une analyse attentive des façons dont les coopératives, et du même coup les économies sociales et solidaires qui les enchâssent, innovent en franchissant les frontières, en faisant tomber les barrières et en étendant les limites.

Sujets de la conférence

Nous invitons les participantes et les participants à soumettre des propositions qui reflètent sous un angle ou un autre des façons de « coopérer au-delà des frontières ». Cela peut vouloir dire au-delà des limites de la géographie, d'un secteur, d'une collectivité, d'une discipline universitaire, d'un cadre théorique, de la démographie ou d'une industrie. Des propositions abordant les sujets suivants seront admises tout comme d'autres portant sur la thématique.

Améliorer les entreprises coopératives et étendre les frontières conceptuelles

- Les structures et pratiques de gestion du modèle coopératif
- Les structures de propriété et les pratiques de gouvernance du modèle coopératif
- Les stratégies commerciales et de mise en marché du modèle coopératif
- Chaîne de valeurs et calibrage
- L'innovation et l'entrepreneuriat dans les coopératives jeunesse et les coopératives étudiantes
- L'innovation et l'entrepreneuriat dans la production écologique
- Le « développement durable » est-il la nouvelle valeur de la coopération au XXI^e siècle?
- Le rôle de l'éducation dans la promotion de l'innovation et de la coopération
- Le rôle de la recherche dans la promotion de l'innovation et de la coopération
- Le rôle des politiques publiques dans la promotion de l'innovation et de la coopération
- La réglementation y compris les réglementations gouvernementales et non gouvernementales
- Le financement, le microfinancement et les coopératives de crédit
- Les catégories de coopératives (c'est-à-dire coopératives de travailleurs, financières, de consommation, agricoles, etc.

S'étendre au-delà des frontières

- Les coopératives et le développement
- La coopération transnationale entre coopératives : créer des ponts entre le Nord et le Sud
- L'innovation et l'entrepreneuriat en commerce équitable, la réduction de la pauvreté et les stratégies et pratiques de développement local
- Les coopératives internationales
- L'innovation et l'entrepreneuriat dans le cadre de crises et de conflits

Bâtir des ponts

- Encourager la coopération au sein des coopératives
- L'innovation et l'entrepreneuriat dans l'intercoopération entre les coopératives
- L'innovation et l'entrepreneuriat en milieu autochtone
- La conversion d'entreprises en coopératives de travailleurs : remettre sur pied des entreprises, sauver des collectivités
- Le lien des coopératives à la souveraineté alimentaire et au développement de produits alimentaires locaux

Définir de nouvelles frontières économiques et sociales

- L'intégration de l'avantage coopératif
- Les valeurs et les pratiques de coopération pour échapper aux crises et à la marginalisation
- Les frontières politiques et économiques
- Les coopératives et les mouvements sociaux
- Le développement économique et communautaire
- L'entrepreneuriat collectif

Lignes directrices pour les propositions

Nous invitons les chercheurs/chercheuses, les étudiants/étudiantes et les praticiens/praticiennes à soumettre des propositions s'inscrivant dans l'une ou l'autre des quatre catégories suivantes :

(1) **Communication individuelle** — la personne dispose d'environ vingt minutes pour faire son exposé sur le thème choisi. Une ou deux autres personnes dont la communication porte sur un thème similaire se joindront à elle. Il y aura une période de questions et de réponses.

Les propositions de communication individuelle doivent inclure : a) votre nom, votre titre, votre affiliation et votre courriel; b) de courtes notes biographiques (2 lignes); c) le titre de la communication; d) un résumé en 150 mots de la communication (qui apparaîtra dans le programme), incluant un argumentaire qui établit le lien entre la présentation, la documentation spécialisée, la question de recherche, les méthodologies et, le cas échéant, les résultats. Sont admissibles des propositions portant sur des recherches empiriques et sur des études théoriques.

(2) **Panel** — une tribune permettant à un groupe de trois (3) présentateurs/présentatrices abordant un thème commun de s'autosélectionner afin de faire leur présentation ensemble. Chaque personne disposera de vingt minutes pour faire son exposé. Il y aura une période de questions et de réponses.

Les propositions de panel doivent inclure : a) le titre du panel; 2) une description en 150 mots de la thématique examinée et du lien entre les exposés individuels et cette thématique; 3) les noms, affiliations et coordonnées de tous les membres du panel; et 4) une description en 150 mots des exposés de chacun des membres du panel

(3) **Table ronde** — un groupe de discussion dirigée. Un modérateur ou une modératrice ainsi que le public soumettront des questions ou des idées sur une thématique donnée auxquelles réagiront les membres de la table ronde . Les membres de la table ronde n'ont pas à soumettre de communication officielle.

Les propositions de table ronde doivent inclure : a) le titre de la table ronde; 2) une description en 150 mots de la thématique examinée (y compris quelques questions possibles); 3) les noms, affiliations et coordonnées de tous les membres de la table ronde, y compris du modérateur ou de la modératrice (si la personne est connue).

(4) **Atelier** — une possibilité de présenter de façon dynamique et participative un sujet autour duquel interagir. L'atelier devrait faire appel à la participation du public.

Les propositions d'atelier doivent inclure : a) le titre de l'atelier; 2) une description en 150 mots de la thématique examinée; 3) les noms, affiliations et coordonnées de tous les animateurs et animatrices; et 4) une courte description des techniques utilisées pour faire de la présentation un atelier.

Les résumés et les propositions doivent tous être soumis au plus tard le **10 janvier 2014**. Nous invitons les personnes désireuses de participer à une séance conjointe de soumettre leurs propositions le plus tôt possible. Vous pouvez les soumettre en français ou en anglais. Deux présentations maximum par personne seront permises.

Toutes les propositions feront l'objet d'un examen par les pairs. Les personnes sauront si leurs propositions sont acceptées d'ici le 28 février 2014. Un répertoire des délégués/déléguées à la conférence sera publié dans le programme de la Conférence de 2014 de l'ACÉC; si vous ne voulez pas que votre nom, vos coordonnées et votre affiliation y figurent, veuillez nous en aviser au moment de soumettre votre résumé.

Renseignements au sujet de la conférence

Cette année, la conférence de l'ACÉC se déroulera du 26 mai au 29 mai 2014 dans le cadre du congrès annuel de 2014 de la Fédération des sciences humaines (FSH) qui se tiendra à l'Université Brock, à St. Catharines en Ontario au Canada. Les participantes et participants de la conférence de l'ACÉC doivent s'inscrire sur le site web du congrès de la FSH (<http://www.fedcan.ca/en/congress>) La période d'inscription, qui comprend des réductions pour inscription hâtive, commencera en janvier 2014. Les frais d'inscription à la conférence de l'ACÉC comprennent l'inscription au congrès de la FSH et les frais d'adhésion d'un an à l'ACÉC Les personnes désireuses d'assister au banquet annuel de l'ACÉC, une activité organisée conjointement avec l'ARES, devront déboursier un montant additionnel. On peut trouver des

renseignements sur l'hébergement et les tarifs réduits de voyage ainsi que de l'information sur le lieu d'accueil dans le site web du congrès de la FSH. Pour de plus amples renseignements sur l'ACÉC et son assemblée générale, y compris sur les conférences principales, les plénières et les panels, le banquet et pour d'autres nouvelles, veuillez consulter le site web de l'ACÉC (www.coopresearch.coop) ou nous écrire à acasc.acec@usask.ca.

Comité du programme et de la conférence de l'ACÉC — 2014

Fiona Duguid (présidente, Programme)

Erin Hancock

Darryl Reed

Marion Hewitt-Pollock